

**POUR LE PAIN,  
LA PAIX,  
LA LIBERTÉ !**

Liste présentée par  
le Parti des travailleurs  
conduite par  
**Camille ADOUE**



## Ne les laissons pas nous diviser Unité des travailleurs français et immigrés

Le 26 janvier, la loi Immigration de Macron-Darmanin a été votée, avec le soutien des élus du Rassemblement national. Elle rend encore plus difficile l'accès des étrangers au territoire français et la possibilité d'y rester. Elle facilite aussi leur expulsion.

La loi établit une liste des « métiers en tension » (aide à domicile, nettoyage, bâtiment, restaurations, etc.) en fonction des besoins des patrons, pour lesquels les travailleurs sans papier sont autorisés à travailler. Mais c'est le préfet qui décide si l'exercice d'un tel emploi peut aboutir ou non à la délivrance d'un titre de séjour d'un an.

Le 10 avril, le Parlement européen a adopté le « pacte migratoire » qui renforce les procédures de filtrage aux frontières des migrants (contrôle d'identité, relevé d'empreintes digitales, images faciales) afin de faciliter leur renvoi.

Si ces travailleurs quittent leur pays, c'est parce qu'ils fuient les guerres et la misère, provoquées par les gouvernements qui décident, en France – et en Europe – de les expulser.

Tous les travailleurs sans papiers doivent être régularisés.

Toutes les travailleuses, tous les travailleurs sont concernés. La loi Darmanin, en permettant la surexploitation sans limite des travailleurs sans papier, aggrave les conditions d'exploitation de tous les travailleurs et facilite la remise en cause de tous leurs droits.

**Seule l'unité de la classe ouvrière  
– travailleurs français et étrangers –  
peut imposer le retrait de la loi raciste  
de Darmanin.**

*Prenez le parti des travailleurs ! Rejoignez-nous !*

**PARTI DES TRAVAILLEURS**

contact@parti-des-travailleurs.fr

